

# Vivre à Arbin

## Lettre à un Ami

Conseil Municipal

Publications Municipales

Lettre n°151.

Bien cher Albinus,

Le cru 2019 du bulletin municipal, sans mentions légales, ne déroge pas à la règle ! Pas moins de 56 pages illustrées de 120 photos...

L'édito du Maire ressemble à un bilan de fin de mandat alors qu'il reste un an avant l'échéance. Comme indiqué, les élus ne peuvent communiquer l'année des élections mais rien n'empêche de faire un point en décembre 2019. Avec l'informatique il est possible de donner une vision des grandes masses du compte administratif même si le détail reste à parfaire. De toute manière le détail n'a jamais été de mise ! Les dotations diminuent, les impôts n'augmentent pas trop, bref plaintes et satisfécits habituels.

**Finances Communales** : au premier coup d'œil on serait tenté de dire : « tiens c'est plus précis ». Que nenni, Albinus, rien n'a changé sur le fond ! Pas de rappel sur les objectifs fixés en début d'année 2018 et surtout pas de comparaison avec les réalisations de 2017. Le Maire parle de dépenses raisonnées soit mais cela reste à démontrer chiffres à l'appui ! Albinus, si tu reprends les tableaux des dépenses de fonctionnement du budget communal : total 2018 **594 915€**, prévisions 2019 **858 249€** ! Dès lors que les sous-chapitres ne sont pas identiques et que les commentaires sont absents, bonjour ! Dans les recettes la compensation taxe professionnelle de Cœur de Savoie semble incluse en 2019 dans impôts et taxes ce qui n'a rien à voir et surtout exclut toute comparaison. Je ne rentrerai pas plus dans le détail, on en reparle dans quelques temps.

**Fiscalité** : de grâce arrêtons de nous comparer avec le Département. Il y a à l'intérieur des villes de quelques dizaines de milliers d'habitants. Elles investissent dans des projets lourds et coûteux qui par essence ne sont pas rentables (piscine, stade, tennis...). Comparons-nous avec des communes de même taille de Cœur de Savoie.

### Mieux vivre à Arbin :

- entretien : on nous a souvent dit que nos réseaux étaient en bon état. Et voilà que les problèmes rencontrés sur les lignes électriques souterraines sont l'héritage du passé : réseau vieillissant, mal conçu ! Mais qu'a-t-on fait pour l'entretenir ? Gérer n'est-ce pas prévoir ? Quant aux ampoules leds on reparlera de l'économie réalisée à la lecture des chiffres. La consommation est une chose et l'investissement ? Ne serait-il pas tout aussi judicieux d'étudier les possibilités de réduire partiellement ou totalement l'éclairage ou d'installer des détecteurs de présence qui provoquent l'éclairage provisoire ? Combien de communes l'ont fait !

- travaux : les fuites d'eaux pluviales sur le toit terrasse de l'école sont une vieille histoire. Combien de fois les agents communaux n'ont-ils pas repeint les plafonds des classes et annexes ? Enfin c'est fait...

- routes : l'entretien réalisé en 2018 est la reconduction de ce qui a été fait en 2016. A l'époque, Albinus, je t'avais parlé de « rapiéçage ». C'est bien cela, mais quid du prix !

- heures d'ouverture de la Mairie : l'amplitude d'ouverture au public explose ! On passe de 10 heures à 33h30 par semaine. Sujet non évoqué au Conseil Municipal de décembre. Y avait-il une demande de la population ? La charge de travail administrative aurait-elle fortement diminuée ?

### **Actualités Communales** :

-incivilités : l'abandon des déchets en dehors des points de collecte n'est pas nouveau et a déjà fait l'objet de nombreux rappels. Malgré tout le Maire ne souhaite pas se montrer répressif. Soit, dans ce cas contentons-nous de constater. Les rappels et autres descriptifs de ce qui va à la déchetterie, par ailleurs maintes fois repris par le SIBRECSA, ne servent à rien face au laxisme de certains.

-respect de la signalisation : interdisons purement et simplement la traversée du village au-dessus d'un certain tonnage. Ces gros poids lourds se rendent exclusivement en zones industrielles de Montmélian et d'Arbin.

**Associations** : des informations, certes intéressantes pour certains, mais qui reviennent chaque année.

**Vie scolaire** : bref résumé des activités de l'année ! Mais on ne connaît toujours pas le nombre d'élèves...

**Rétrospective** : habituel album photos des commémorations et manifestations de l'année

**Informations** : 13 pages qui ressemblent à s'y méprendre à du remplissage.

-urbanisme : 3 pages pour donner, « quelques extraits de la notice **cerfa 51434-07** » et conclure « consulter la notice » ! Sur la commune des travaux sont effectués sans autorisation par des propriétaires, puisqu'on n'y voit aucun affichage réglementaire. Et s'ils sont autorisés mais qu'ils ne sont pas conformes, les demandeurs sont-ils seulement réprimés ?

-règlementation sur l'élagage : combien de fois ce sujet a-t-il été évoqué ? Combien de fois a-t-on menacé ? Non, non rien n'a changé...

-prix des énergies, économies d'énergie, ASDER : 5 pages aussi incomplètes qu'inutiles. Le simple rappel des coordonnées des organismes chargés de ces questions données en page 51 est largement suffisant.

**Conclusion** : si l'impression de ce bulletin était réalisée par les services administratifs passe encore. Mais 56 pages en papier glacé, couleurs, chez un imprimeur on ne nous dit surtout pas le coût ! Voilà des « dépenses raisonnées » qui permettront à la nouvelle équipe de trouver une situation saine. Courage Albinus !

A bientôt,

Ton ami Nicolas.

Mai 2019